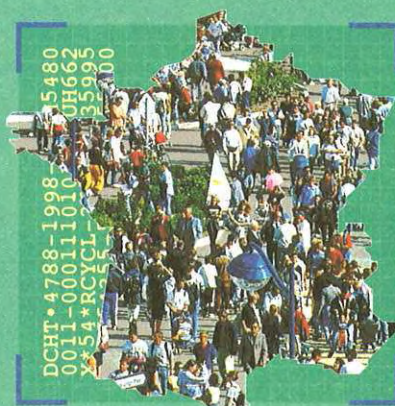


LES ACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT





24

La société

et l'environnement



R. Bourguet - Ademe

On reconnaît aujourd'hui la dimension sociale des problèmes d'environnement. Mais cette reconnaissance théorique n'implique ni réelle connaissance, ni prise en compte systématique des aspects sociaux des problèmes d'environnement. Sauf à se manifester en situation de crise, ils sont abordés de préférence sous leur angle scientifique, technique ou économique et donc cantonnés a priori aux cercles d'experts. La méconnaissance que l'on prête au grand public des problèmes environnementaux, souvent d'une grande complexité, cache une méconnaissance symétrique de la manière dont ces problèmes sont perçus, ressentis et représentés dans la société civile.

La diffusion dans la société française des préoccupations écologiques est pourtant l'une des clés de l'intégration de l'environnement dans les sphères institutionnelles et économiques. Qu'il s'agisse des milieux professionnels ou du citoyen ordinaire, les pratiques les plus diverses peuvent être entièrement transformées par la prise en compte de l'environnement. L'interaction entre les discours et les intérêts des différents acteurs (producteurs, consommateurs, citoyens, administrations, groupes d'intérêts, associations, médias) constitue la trame permanente, souvent conflictuelle, des problèmes d'environnement.

La sensibilité à l'environnement

Dès l'immédiat après-guerre, les menaces pour la qualité de la vie et l'environnement présentes dans les effets de l'urbanisation massive et le développement des technologies ont suscité des analyses et des critiques dont la portée reste intacte aujourd'hui. Avec la mise en place progressive de politiques de protection de l'environnement et de limitation des nuisances à partir de la fin des années soixante, les problèmes d'environnement ont été inscrits aux agendas politiques nationaux et internationaux. Le plus souvent, cependant, au-delà des solutions techniques, les conditions sociales de l'acceptabilité de telle ou telle mesure en faveur de l'environnement sont mal connues. De nombreux acteurs économiques doivent pourtant en tenir compte pour établir leurs priorités

stratégiques. Il est donc important de pouvoir évaluer, au travers d'enquêtes et d'autres sources d'information, l'intensité et les caractéristiques de la demande sociale en matière d'environnement.

L'Observatoire des pratiques et des représentations sociales de l'environnement (Oprese) a été mis en place à l'Ifen avec le soutien du service de la Recherche du ministère de l'Environnement. Il rassemble et synthétise les données et les informations sur la société et l'environnement produites par ses nombreux partenaires. Dans ses publications et ses séminaires, l'Oprese fait régulièrement le point sur la diffusion de la sensibilité écologique dans l'opinion publique et les pratiques. Parallèlement, l'Oprese se veut un lieu d'échanges, de discussion et d'expertise sur le recueil de données sociales relatives à l'environnement.

La préoccupation environnementale dans l'opinion publique

En septembre 1973, une des premières études d'opinion réalisées à l'initiative de la Commission économique européenne auprès des neuf pays membres montrait déjà le « haut niveau d'intérêt du public pour le thème environnement ». « *Quelques semaines avant le premier choc pétrolier, consultés sur l'importance relative d'une dizaine de problèmes d'intérêt national ou mondial, les Européens plaçaient au premier rang la pollution de l'environnement, avant la hausse des prix et avant la pauvreté et le chômage* » (Eurobaromètre, 1983).

Les différentes enquêtes qui ont eu lieu depuis n'ont jamais démenti cet intérêt, certes variable selon le contexte politique et économique général, mais signe d'un souci permanent pour la santé et la qualité de la vie.

En 1998, comme en 1994, une majorité de Français (64 %) considère que l'état de l'environnement en France s'est dégradé par rapport à il y a vingt ans. La proportion de ceux qui considèrent qu'il est resté identique (21 %) a tendance cependant à s'accroître depuis 1996 (EDF, baromètre Environnement).

Les appréciations sur l'état de l'environnement sont d'autant plus négatives que l'on s'éloigne de l'échelle locale. Ainsi, selon la même enquête de 1998, l'état de l'environnement dans leur région semble mauvais à très mauvais à 14 % des

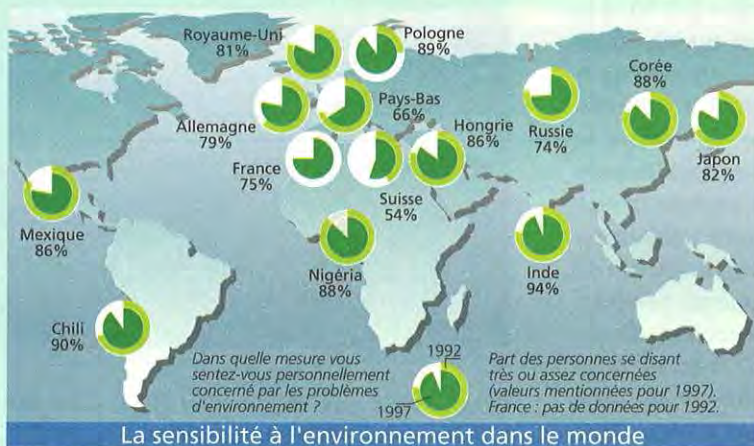


L'opinion publique en matière d'environnement en France et à l'étranger

Entre 1992 et 1997, le souci pour les problèmes d'environnement s'est accru de manière significative dans la plupart des pays du monde. Pour un Européen sur cinq, les niveaux actuels de l'activité humaine « mettent en danger toutes les formes de

vie sur terre » (Eurobaromètre, 1995-1997). Devant cette formulation « catastrophiste », les Français se situent assez près de la moyenne européenne. De façon générale, sur les questions d'environnement, les Français se retrouvent, comme souvent, dans une position médiane qui les associe, selon les questions, soit aux pays du Sud soit aux pays du Nord, réputés plus sensibles. Cette répartition traditionnelle est cependant en train d'évoluer. Dans

les pays du Sud de l'Europe, la prise de conscience écologique va au même rythme que les exigences de rattrapage économique par rapport à la moyenne européenne. Les positions les plus radicales sur les effets de l'activité humaine sur l'environnement se situent par exemple plutôt dans le groupe des pays du Sud (Italie, Espagne, Portugal et Grèce) et en Irlande.



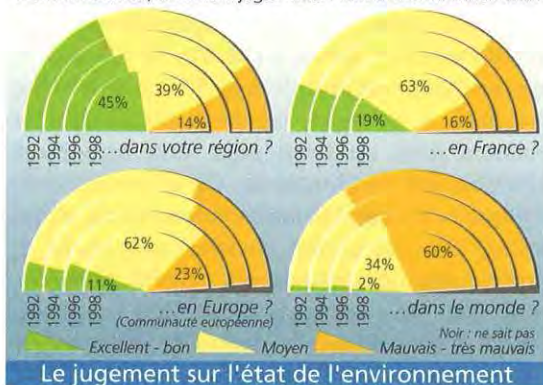
Source : Gallup [enquête « Health of the planet »], 1992 ; Démoscopie, 1997.

interviewés ; ils sont 16 % à le juger mauvais en France, mais la proportion atteint 60 % lorsque la question porte sur l'état de l'environnement dans le monde. Cette distribution des opinions reste constante dans le temps. Elle se vérifie également dans les autres pays européens où la question a été posée (EDF, baromètre Environnement - volet européen, 1997). Le jugement sur l'environnement à l'échelle nationale s'avère encore plus nettement positif en Suède ou en Allemagne qu'en France. Les Suédois opposent très fortement bonnes opinions sur l'environnement

dans leur propre pays (44 % le jugent excellent ou bon) et opinions négatives sur l'environnement en Europe (en 1997, 68 % le jugent mauvais ou très mauvais, contre 26 % des Français). Il semble, d'une façon générale, que l'opinion publique assimile les problèmes d'environnement aux « dangers pour la planète » plus qu'aux nuisances ressenties près de chez soi.

Une autre tendance à noter, à toutes les échelles géographiques, est l'amélioration globale des jugements sur l'état de l'environnement depuis 1992, plus nette cependant pour les échelles régionale et nationale (augmentation des bonnes opinions) que pour les échelles européenne et mondiale où les mauvaises opinions baissent également, mais plutôt au profit de la réponse « moyen ».

Personnellement, comment jugez-vous l'état de l'environnement...



Source : EDF [Direction des études et recherches, baromètre environnement], 1998.

La hiérarchie des problèmes d'environnement

L'air, l'eau et les déchets apparaissent régulièrement en tête des préoccupations des Français en matière d'environnement. La nature variable des thèmes proposés dans les différentes enquêtes explique en partie les différences de résultats d'une liste à l'autre.

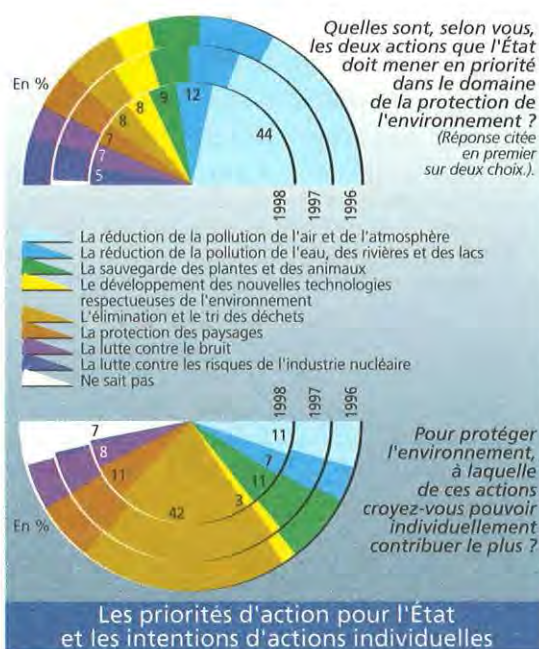
Ainsi, dans le baromètre « Environnement » (EDF) de 1998, où les déchets ne sont pas proposés dans la question, c'est la destruction des forêts, avec 64 % des personnes interrogées qui jugent ce problème préoccupant, qui apparaît en troisième position, après l'eau (nappe phréatique et mer : 82 % et 76 %) et l'air (72 %). Un autre ensemble de problèmes inquiète à peu près la moitié des enquêtés. Il regroupe le gaspillage des ressources naturelles (58 %) et la disparition des espèces animales ou végétales (49 %). Enfin, les questions liées à l'urbanisation et au paysage préoccupent environ un tiers des Français (33 % pour l'urbanisation croissante et 35 % pour la dégradation des paysages). Depuis 1992, certaines préoccupations, comme la destruction des forêts (- 6 points) ont tendance à baisser, alors que d'autres augmentent de manière significative durant la même période. La modification du climat préoccupe désormais 35 % des Français, contre 27 % en 1992. La pollution de l'air, dans cette enquête comme dans d'autres, confirme à la fois son importance (72 % de préoccupés) et sa tendance à s'accroître.

Les priorités d'action

Les priorités d'action pour l'État et les intentions d'actions individuelles

L'Ifen a demandé au Credoc de comparer à travers une même liste la hiérarchie des priorités pour l'action de l'État et celle des domaines où les individus pensent pouvoir agir eux-mêmes pour la préservation de l'environnement.

La lutte contre la pollution de l'air et de l'atmosphère est perçue comme la première priorité pour l'action de l'État. La proportion de ceux qui la désignent en première position ne cesse d'augmenter depuis quelques années, dans un contexte où les pics de pollution dans les grandes villes ont été abondamment couverts par les médias. La montée de la prise de conscience des effets quotidiens de la pollution de l'air n'a pas fondamentalement modifié la perception que les gens ont de leur possibilité de faire quelque chose pour contribuer à la réduire. Seuls 11 % des Français pensent pouvoir agir individuellement à ce propos. La part de ceux qui pensent pouvoir faire quelque chose individuellement pour limiter la pollution de l'air a tendance cependant à s'accroître



Source : Ifen, Credoc, 1998.

depuis trois ans. Elle est en outre plus élevée parmi ceux qui désignent la pollution de l'air comme première priorité de l'action environnementale de l'État. Par ailleurs, selon une autre enquête de 1997, neuf automobilistes sur dix se disent prêts à abandonner leur voiture en cas de pic de pollution (Ademe).

L'élimination et le tri des déchets apparaît comme le terrain d'élection des actions individuelles, avec plus de 42 % des Français qui pensent pouvoir y contribuer. Ceci est lié à la place particulière des déchets dans la sphère domestique, là où précisément s'exerce une relative maîtrise et où on peut plus facilement envisager le levier des « petits gestes » susceptibles d'entraîner de grands résultats.

La lutte contre le bruit, autre nuisance omniprésente au quotidien, semble pourtant échapper aussi bien aux capacités d'action individuelles (8 %), qu'à l'action de l'État (7 % le choisissent en première et 5 % en deuxième priorité). À ce sujet, on peut noter que les plaintes liées au bruit sont non seulement fonction des conditions de vie et des caractéristiques de l'habitat mais également du statut social. Les catégories sociales moyennes et supérieures ont tendance à relever plus souvent que les autres la gêne liée au bruit. L'analyse secondaire de l'enquête permanente « Conditions de vie des ménages » (PCV) de

l'Insee de janvier 1996, fait ressortir un lien entre la satisfaction par rapport au cadre de vie (mesurée indirectement à travers le nombre de manques signalés par les individus dans leur quartier ou leur village) et les plaintes liées au bruit et à la pollution. Expliquer les attitudes face au bruit implique donc de considérer plus largement la vie quotidienne et les pratiques qui s'y déploient.

Les deux mesures d'ordre collectif à développer en priorité pour limiter la pollution de l'air sont l'augmentation des transports publics (54 %) et l'interdiction des voitures dans les centres-ville (36 %). L'utilisation des voitures électriques et la création systématique de pistes cyclables se situent en troisième et quatrième position (*EDF, baromètre Environnement*). Paradoxalement, les Français se montrent à la fois attachés à leur voiture et désireux que se développent les transports en commun.

Les priorités d'amélioration du cadre de vie et d'aménagement du territoire

La contradiction apparente entre le dire et le faire, déjà constatée plus haut, semble également jouer dans les préférences affichées en matière d'aménagement du territoire et de cadre de vie. Les modes de vie, tout en apparaissant aux individus comme des choix, n'en constituent pas moins des ensembles complexes qu'il faut considérer avec la plus grande précaution pour y déceler la part des contraintes et celle des préférences. Ainsi, le succès d'utilisation des grands équipements,

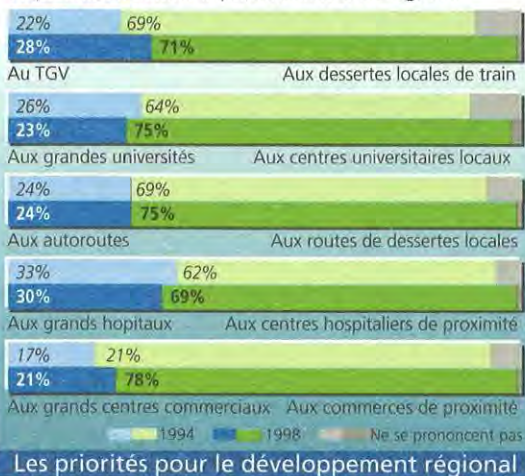
(hôpitaux, autoroutes ou supermarchés) peut être prouvé, chiffres à l'appui. Pour autant, une très forte majorité de Français se déclare nettement en faveur des petits équipements et des services locaux dans l'enquête du Credoc réalisée en 1998 à la demande de l'Ifen et de la Datar : 71 % optent pour le développement de dessertes locales de train plutôt que du TGV, 75 % pour les centres universitaires locaux plutôt que des grandes universités, 75 % pour les routes de desserte locale plutôt que des autoroutes, 69 % pour des centres hospitaliers locaux plutôt que des grands hôpitaux. Quant aux commerces de proximité, 78 % leur accordent leur préférence plutôt qu'aux grands centres commerciaux.

Entre 1994 et 1998, la proportion déjà très élevée de ceux qui accordent la priorité au local par rapport aux grands équipements nationaux s'est encore accrue. Au total, 62 % de la population choisit en priorité, en 1998, les structures petites et locales pour au moins quatre parmi les cinq équipements proposés, et un tiers de la population choisit l'échelon local pour l'ensemble des cinq équipements. Ceci est d'autant plus frappant que, pour une fois, la question est peu technique et les équipements évoqués très liés à la vie quotidienne. La plupart des Français vivraient-ils ainsi en contradiction avec leurs aspirations ? Il se dessine en creux, dans ce décalage, une définition populaire de la qualité de la vie qui reposerait sur autre chose que ce qu'impliquent les contraintes économiques et les options définies depuis longtemps par les politiques d'équipement du territoire.

Le « droit au refus »

Les projets de grands aménagements, susceptibles d'entraîner des inconvénients pour les habitants, sont souvent source de conflits forts et durables. Le sentiment d'un « droit au refus » semble bien installé chez plus de 60 % de Français (*ministère de l'Équipement*). Moins du tiers de la population pense qu'en cas de conflit, le projet doit être maintenu en indemnisant correctement les habitants. L'attachement au « droit au refus » décroît cependant avec l'âge (71 % des moins de 24 ans y souscrivent, contre 51 % des plus de 65 ans). Les urbains semblent plus que les ruraux attachés à cette possibilité de refuser un projet d'aménagement.

À quoi faut-il donner la priorité dans votre région ?



Source : CSA, Datar, 1994 ; Ifen, Datar, Credoc, 1998.

Vers une consommation durable

L'évolution vers des modes de vie durables

Les modes de vie des habitants des pays riches, gros consommateurs d'énergie et de matières premières, sont directement à l'origine de nombreux problèmes d'environnement, tels que l'effet de serre ou la pollution atmosphérique dans les agglomérations. « *Si la pauvreté provoque certaines formes d'agression environnementale [...], la cause principale de dégradation continue de l'environnement mondial est un schéma de consommation et de production non viable, notamment dans les pays industrialisés.* » (Agenda 21, chapitre IV).

Dans le sillage de la conférence de Rio, plusieurs institutions internationales ont lancé des programmes d'étude sur les conditions d'une consommation durable. L'OCDE et la Commission du développement durable de l'Onu ont ainsi mis en place des groupes de travail pour étudier la possibilité d'élaborer des indicateurs de production et de consommation durable (*Measuring changes in consumption and production patterns*).



La mesure de la consommation durable

On manque encore d'outils méthodologiques pour décrire ce que pourraient être les modes de consommation durable. Traditionnellement, en effet, la consommation est considérée comme une fonction économique étroitement liée à la croissance. Les données statistiques dont nous disposons sont le reflet de cette conception. Loin de pouvoir décrire un chemin vers la durabilité telle que définie lors de la conférence de Rio, les données sur la consommation de « biens durables » (au sens de l'Insee : automobiles, téléviseurs, gros électroménager), par exemple, décriraient plutôt l'inverse : l'acquisition de biens fortement consommateurs de matières premières, d'énergie et éventuellement polluants. La durée de vie moyenne des biens durables est d'ailleurs retenue parmi les indicateurs de base de la consommation durable dans le programme des Nations unies, alors que leur

La consommation durable a été définie à la table ronde ministérielle d'Oslo en 1995 comme « *l'utilisation de biens et services qui répondent aux besoins fondamentaux et apportent une meilleure qualité de vie, tout en réduisant au minimum l'utilisation des ressources naturelles, des matériaux toxiques et les émissions de déchets et de polluants tout au long du cycle de vie, de façon à ne pas compromettre les besoins des générations futures.* »

La mesure des changements sociaux vers une plus grande frugalité des modes de vie dans les pays développés apparaît cependant particulièrement difficile.

Jusqu'à présent, les efforts se sont donc plutôt portés vers la définition d'une production durable – moins polluante, moins utilisatrice de matières premières et d'énergie – par l'examen des procédés mis en œuvre et des analyses du cycle de vie des produits. Plusieurs concepts ont été examinés à Rosendal en 1995, dans le but d'accompagner les démarches d'élaboration d'indicateurs de production écologiquement viable : « l'espace écologique » (capacité des fonctions écologiques de la biosphère à soutenir des activités humaines), la capacité d'assimilation (charge maximale qu'un environnement défini peut supporter de façon persistante, généralement exprimée sous forme de nombres de représentants d'une espèce donnée), le

rotation rapide est, au contraire, comptée positivement dans la croissance du PIB.

Le fort taux d'équipement des ménages en biens durables et la part relativement modeste (7 %) que ces achats représentent aujourd'hui dans les dépenses des ménages cache une croissance en volume sept fois supérieure à la croissance en volume des autres postes de la consommation totale, multipliée par 3,3 entre 1959 et 1994.

L'une des questions qui restent à étudier en matière de consommation durable est de savoir si la tertiarisation de l'économie et le développement de la consommation de soins de santé, de culture et les loisirs a des répercussions sur la dématérialisation de la consommation. Même si à première vue cela paraît aller de soi, il reste encore à en faire la démonstration scientifique. Les travaux actuels (dont ceux de l'institut de Wuppertal) tendent plutôt à privilégier, en effet, les approches liées à la production.

« bagage écologique » (masse totale de flux de matière « portée » par un article de consommation au cours de son cycle de vie), la comptabilité verte et l'efficacité écologique.

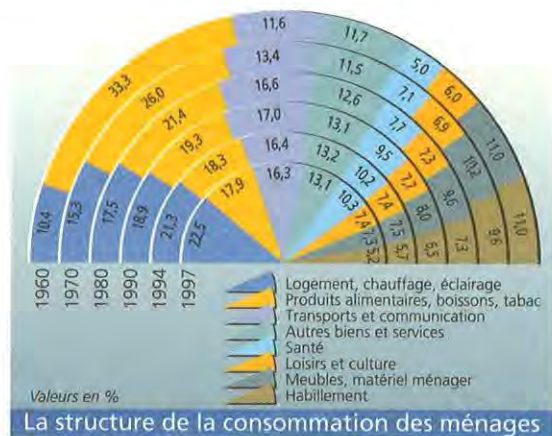
Ce dernier concept est défini en relation directe avec celui de qualité de la vie. Il s'agit de rendre compte de « l'efficacité avec laquelle les gouvernements, les ménages et les collectivités utilisent les ressources environnementales et naturelles pour pourvoir à la qualité de la vie » (OCDE). Le rapport de l'OCDE préconise l'action combinée des innovations techniques et des changements de modes de vie pour accéder à une qualité de la vie reposant sur une moindre consommation matérielle. « Plus à partir de moins », pourrait être la devise de l'efficacité écologique, qui s'arrime de la sorte à toute une réflexion entamée dans les années soixante sur la qualité de la vie comme recherche alternative du bien-être au delà de l'accumulation matérielle. Il s'agit là d'un changement de cap radical par rapport aux orientations actuelles de l'économie.

La consommation des ménages et l'environnement

L'augmentation de la consommation des ménages a été de 0,7 % en 1997, chiffre le plus bas depuis trente ans. C'est la baisse de l'achat d'automobiles – avec l'arrêt de la prime incitative à l'achat d'un véhicule neuf, on a atteint le niveau le plus faible depuis 1975 – et des dépenses énergétiques, piliers de la consommation des ménages, qui ont contribué à cette chute du taux de croissance. Ces deux postes de la consommation sont étroitement liés aux problématiques écologiques.

La baisse en valeur de la **consommation énergétique** en 1997 est essentiellement liée à la chute des cours de pétrole brut et n'exprime pas un changement de comportement des ménages. Ceux-ci contribuent fortement aux émissions atmosphériques polluantes via les installations de chauffage et le transport, en particulier individuel.

Ainsi, la majorité des courses se font en automobile (85 %) : les grandes surfaces écoulent désormais le tiers des produits vendus au détail, soit presque 60 % des produits alimentaires et près de 20 % des produits non alimentaires (Insee, Ifen, enquête PCV). Plus que jamais,



Source : Insee.

l'automobile apparaît au centre des modes de vie incompatibles avec le développement durable.

On constate depuis le début des années quatre-vingt-dix une modification des comportements de **consommation d'eau** des ménages. Les prélèvements destinés à la production d'eau potable ont subi un renversement de tendance à la fin des années quatre-vingts, passant d'une tendance à la hausse (+ 12 % entre 1981 et 1990) à une nette diminution (- 2,6 % entre 1990 et 1994). En 1995, l'alimentation en eau potable représente 16 % des prélèvements et 24 % des consommations nettes (soit 1,2 milliard de m³) (agences de l'Eau). Au niveau des ménages, la consommation d'eau des appareils électroménagers (machines à laver le linge, la vaisselle,...) a été considérablement réduite depuis une dizaine d'années.

En 1998, 66 % des ménages déclarent être vigilants sur leur consommation d'eau courante (Insee, Ifen, enquête PCV). Leur principale motivation, à 72 %, est d'« alléger la facture ». Le prix de l'eau a en effet beaucoup augmenté depuis le début des années quatre-vingt-dix, passant en moyenne de 9 francs par m³ en 1990 à près de 16 francs par m³ en 1998 (ministère de l'Environnement). Pour 21 % des personnes interrogées, cependant, l'économie de la ressource naturelle constitue également une motivation pour réduire leur consommation.

Les achats de produits verts

L'attention portée par les consommateurs à la qualité écologique des produits qu'ils achètent se maintient depuis quelques années à un niveau relativement élevé. Selon l'enquête « Consommation » du Credoc de 1997, 60 % des



Le lien entre santé et environnement

D'après Dr William Dab (Association pour la prévention de la pollution atmosphérique).

L'intérêt des Français pour l'environnement est souvent étroitement lié à leur perception des dangers que fait courir à leur santé une dégradation de la qualité de leur environnement immédiat.

Ce lien intuitif entre santé et environnement a reçu depuis longtemps une justification scientifique : on sait que la qualité de l'eau distribuée, de l'air respiré à l'intérieur et à l'extérieur des locaux, des aliments ingérés, le niveau de radioactivité ou de bruit comptent au nombre des facteurs influençant de façon directe l'apparition de nombreuses maladies. Pour autant, une quantification exacte au travers d'indicateurs reste difficile à établir. En effet, si l'environnement est un élément déterminant de l'état de santé, ce n'est pas non plus le seul. Les facteurs biologiques et génétiques, les comportements et les modes de vie, les attitudes vis-à-vis du risque, les performances du système de soin et les paramètres socio-économiques jouent un rôle également essentiel et il s'avère souvent difficile de faire la part respective de ces différents facteurs.

La mesure du rôle pathogène possible des conditions environnementales repose sur trois approches méthodologiques, dont aucune n'est exempte de faiblesses :

- la **toxicologie** utilise des modèles animaux ou tissulaires exposés à une pollution en laboratoire. Souvent utilisée, cette approche permet de conclure à une relation causale. Elle est cependant limitée par la difficulté de reproduire en laboratoire des conditions d'exposition réelles, et le caractère incertain d'une extrapolation des résultats d'une espèce à une autre ou d'un système biologique à un autre ;
- l'**expérimentation humaine contrôlée** pose, outre un problème d'éthique évident, la question de la représentativité des conditions d'exposition ;
- l'**épidémiologie** observe l'homme dans ses conditions de vie réelles, ce qui lui confère une grande pertinence en termes de prévention. Cependant, l'affirmation d'une relation causale requiert beaucoup de prudence en raison des nombreux biais pouvant fausser les résultats.

Dans les pays industrialisés, l'identification et la quantification du lien environnement - santé se heurtent à de nombreux obstacles :

- en dehors de situations accidentelles, les populations sont désormais peu touchées par des problèmes de toxicité aiguë dues à des expositions à de fortes doses de contaminants. Or, la toxicité à long terme, liées à de faibles doses, est plus malaisée à mettre en lumière : l'exposition peut être difficile à estimer rétrospectivement, les manifestations pathologiques apparaissent après un temps de latence de plusieurs dizaines d'années,... Ces caractéristiques compliquent la réalisation et l'interprétation des études épidémiologiques ;

• l'homme est exposé simultanément à une multitude de substances présentes dans l'air, l'eau, le sol, les aliments. Elles pénètrent dans l'organisme via la respiration, la digestion, la peau,... La connaissance approfondie des différents types d'exposition constitue une étape indispensable pour guider les politiques publiques dans le domaine de la santé et de l'environnement ;

- la susceptibilité de chaque individu aux agressions de l'environnement est très variable. Si la proportion de personnes vulnérables est très faible, le risque peut être particulièrement difficile à détecter ;

• un milieu très dégradé par une contamination ne constitue pas nécessairement une menace pour l'homme s'il n'y a pas de contact entre l'homme et ce milieu. Plus qu'au niveau de dégradation de l'environnement, il est essentiel d'avoir accès à une information sur la dose biologiquement effective – susceptible d'altérer le fonctionnement d'organes cibles –, rarement disponible ;

- le concept de santé ne peut plus être réduit aux indicateurs classiques de mortalité et de morbidité. Malgré des avancées récentes, cependant, il reste difficile de mesurer en routine des dimensions telles que le stress ou la qualité de la vie.

L'étude de la santé environnementale nécessite de mettre en relation des données relevant de domaines et de disciplines très variées, ce qui n'est jamais facile.

Lorsque la relation causale entre un facteur environnemental bien identifié et mesurable et une maladie spécifique a été identifiée (cas de l'amiante, par exemple), il est possible (et préférable) de surveiller les risques sanitaires en s'appuyant sur le suivi des paramètres de qualité du milieu. Lorsqu'elle ne l'est pas, comme dans le cas de la pollution atmosphérique où les effets propres de chaque polluant restent à préciser, il est nécessaire de coupler surveillance du milieu et surveillance épidémiologique. Mais ce couplage entre les systèmes d'informations sanitaires et environnementales n'est pas facile à mettre en place. Des logiques souvent difficilement compatibles se heurtent. D'une part, les considérations de santé publique sont rarement prises en compte lors de la conception des systèmes d'information sur l'environnement. D'autre part, les systèmes d'informations sanitaires (à l'hôpital ou relevant des régimes d'assurance maladie) ont essentiellement des finalités économiques et budgétaires. L'ultime difficulté provient de ce que la gestion des problèmes d'environnement et de santé relèvent de tutelles publiques nombreuses et diversement organisées.

Aujourd'hui, pourtant, les fortes attentes sociales justifient le développement d'efforts de recherche et de coordination interministérielle.

Français se déclarent beaucoup ou assez incités à un achat par la garantie écologique, et 33 % pensent qu'il consommeront, dans les années qui viennent, plus de produits verts qu'actuellement.

La crise de la « vache folle » semble avoir amené un certain nombre de consommateurs à se tourner vers des produits de l'agriculture biologique, réputés plus naturels. En 1998, 13 % des Français déclarent en avoir acheté régulièrement dans l'année, 27 % rarement. Ces derniers consommateurs occasionnels ont augmenté depuis 1995 (*Ifen, Credoc*). Parallèlement, l'offre des grandes surfaces est de plus en plus importante et diversifiée.

Une autre enquête de 1998 (*Insee, Ifen, enquête PCV*) montre cependant que la notoriété et la lisibilité des différents labels verts et de la mention « Agriculture biologique » doit encore s'accroître. Selon ses résultats, l'existence des produits de l'agriculture biologique est connue dans 73 % des ménages et parmi eux, 9 % seulement déclarent en avoir acheté régulièrement dans l'année. La différence entre les résultats des deux enquêtes est due probablement à ce qu'une partie de la population interrogée ignore ce que sont réellement les produits issus de l'agriculture biologique. Toujours selon cette dernière enquête, une majorité de Français (77 %) se considèrent, à des degrés divers, comme des consommateurs attentifs à la qualité écologique des produits qu'ils achètent.

Le souci pour la santé l'emporte sur les considérations environnementales lorsqu'il s'agit de tenir compte d'une mention à l'achat, avec 61 % des interviewés qui font attention à la

mention « Sans conservateur » et 67 % à la mention « Non traité ». Le même souci pour la santé apparaît dominant dans les motifs du choix des produits de l'agriculture biologique : 32 % les choisissent parce qu'ils sont meilleurs pour la santé, 34 % parce qu'ils sont « plus naturels » et 10 % seulement parce que leur fabrication respecte l'environnement.

Les ménages et leurs déchets

L'accroissement de la production de déchets par les ménages est un enjeu environnemental d'importance pour cette fin de siècle. La loi de 1992 qui prévoit pour 2002 de limiter la mise en décharge aux seuls déchets dits « ultimes » a été réorientée en avril 1998 par une circulaire qui limite, à son tour, le recours à l'incinération au profit du recyclage et de la réduction à la source des déchets ménagers. Les solutions entrevues passent par la compréhension des attitudes et des modes de vie que la généralisation du tri sélectif viendra modifier.

Les ménages ont produit en moyenne 352 kg de déchets par personne et par an en 1995 (*Ademe*), avec d'importantes variations nationales. Les parisiens détiennent le record avec une production annuelle de 491 kg par habitant en 1995 (*Ordif*).

Comme dans les autres pays industrialisés, la progression de la production est rapide en France (2 % par an actuellement), même si récemment, elle a eu tendance à fléchir un peu. Cette progression est due, en grande partie, à la prolifération des emballages. Une bonne partie du papier-carton (25 % du poids des ordures ménagères en 1995), des matières plastiques (11 %), du verre (13 %) et des métaux (4 %) correspondent à des emballages. La majorité des déchets dus aux emballages provient de la consommation alimentaire. Les producteurs et les distributeurs commencent tout juste à modifier leurs manières d'emballer pour des raisons d'économie de place lors des transports et de l'entreposage des marchandises.

Outre leur rôle dans la production de déchets, les ménages interviennent de façon essentielle dans le développement du recyclage. Ils constituent en effet le premier maillon de la chaîne de la valorisation matière par leur capacité et leur volonté à trier les ordures ménagères. L'Ademe a évalué le gisement des emballages ménagers à 4,6 millions de tonnes

16

10

Notoriété et prise en compte à l'achat de quelques labels verts.

OUI Connaissez-vous...?

OUI Lorsque vous faites des achats, y faites-vous attention ?



Source : Insee, Ifen [EPCV - Pratiques environnementales des Français -], 1998.

en 1994. Sur cette base, le taux de recyclage s'élève en 1997 à 22,2 % pour l'ensemble des matériaux, contre 5,3 % en 1994. Selon les calculs d'Éco-Emballages, le taux de valorisation matière est de 31 % en 1997.

Les pratiques environnementales

La sensibilité écologique ne peut être saisie à travers les enquêtes d'opinion que de manière limitée. Le terrain privilégié d'observation des changements reste celui des pratiques de la vie quotidienne, où l'intérêt pour les problèmes d'environnement est amené à se traduire en actes (ou non, selon l'ensemble des contraintes). Les données de l'enquête « Pratiques environnementales des Français » de 1998 (Insee, Ifen) permettent d'approcher, par l'examen des pratiques, la diffusion de la sensibilité environnementale dans la société française.

Au sein de l'économie domestique, la gestion des déchets constitue un domaine d'observation privilégié des pratiques environnementales. Par son caractère quotidien, le tri des ordures ménagères témoigne d'une sensibilité écologique déjà ancrée. À l'inverse, il peut aussi constituer le premier des « petits gestes » contribuant à éveiller cette sensibilité à l'environnement.



L'enquête « Pratiques environnementales des Français »

Cette enquête constitue la partie thématique variable réalisée à la demande de l'Ifen dans le cadre de l'enquête permanente « Conditions de vie » (PCV) de l'Insee de janvier 1998.

Le questionnaire aborde les pratiques de consommation attentives à l'environnement, les attitudes par rapport à l'eau, la pollution de l'air, les loisirs et les usages des transports. Ces pratiques sont mises en relation avec des opinions sur l'environnement recueillies dans la même enquête.

L'échantillon de l'enquête est constitué à partir de 8 000 logements tirés de l'échantillon-maître du fichier du Recensement. L'échantillon final comprend environ 4 000 ménages.

Encore faut-il que les ménages disposent des équipements facilitant leurs pratiques : celles-ci sont fortement liées à l'existence d'une collecte en porte à porte dans la commune, ou à la présence d'une déchetterie à proximité immédiate. Le type d'habitation (capacité de stocker plusieurs poubelles,...) et l'âge des personnes concernées ont également une grande influence.



L'économie de ressource et la limitation de la pollution, tant au moment de l'achat qu'à celui de la production des déchets, sont les deux critères retenus par l'Ifen dans le cadre de l'enquête pour définir les pratiques environnementales des ménages.

Parallèlement, trois questions d'opinion ont été choisies pour définir un indice de sensibilité écologique confronté avec les pratiques. Le ménage est considéré comme sensible aux problèmes d'environnement si :

- il considère les problèmes d'environnement comme réellement préoccupants,
- il juge l'état de l'environnement de sa région et de la France moyen, mauvais ou bon (à l'exclusion de ceux qui le jugent excellent)
- il estime que la France devrait, au cours du siècle prochain, protéger la nature et l'environnement.

Les ménages définis comme éco-sensibles selon ces critères représentent 8 % de la population totale. Une différence d'intensité de la pratique, marquée par un écart de plus de quatre points apparaît nettement entre les deux groupes. Elle concerne toutes les pratiques considérées de tri des déchets et de refus de jeter. L'écart est moins marqué sur le tri du plastique et du papier dont on sait par ailleurs qu'ils sont fortement conditionnés par l'existence d'un dispositif de tri sélectif à domicile. L'écart le



Lire : « 70 % des ménages sensibles aux problèmes d'environnement trient le verre usagé pour le recyclage, par rapport à 63 % des ménages non sensibles ».

Sensibilité environnementale et pratiques de tri

Source : Insee, Ifen [BPCV « Pratiques environnementales des Français »], 1998.

plus frappant relevé ici (+ 10 points pour les éco-sensibles) apparaît au niveau de l'achat (choix de l'éco-recharge plutôt que du produit neuf). Ce choix est moins soumis à l'existence de conditions particulières que le tri, d'autant que la contrainte de la disponibilité des produits en situation réelle est gommée par la formulation hypothétique de la question (« si vous avez le choix... »).

Le vote écologiste

En Europe, à la fin des années quatre-vingts, les écologistes étaient présents dans tous les pays et à tous les échelons géographiques, avec environ 20 députés européens, 110 députés nationaux, 500 conseillers régionaux et 10 000 élus locaux (Vialatte).

En France, les partis « verts » sont présents aux différentes élections depuis une vingtaine d'années. L'analyse de la représentation politique de l'écologie permet de saisir un autre aspect de la sensibilité environnementale des Français, même si les déterminations du vote pour les écologistes sont à rechercher autant dans l'espace politique que dans le souci direct pour les problèmes d'environnement.

L'évolution des scores électoraux des écologistes réclame une analyse spécifique selon le type d'élection (locale, nationale, ou européenne), le mode de scrutin, le contexte général de l'élection concernée et le mode de participation choisi par les partis verts (un candidat ou plusieurs). À cela s'ajoute la difficulté de distinguer, parmi la myriade de petites listes arborant diverses références à l'écologie, quelles sont celles qui font réellement partie du mouvement de l'écologie politique, au-delà de l'utilisation ponctuelle de l'étiquette « verte ».

Si on considère le degré de sympathie déclarée à l'égard des écologistes, il est immédiatement visible que l'expression par le vote n'est pas le seul critère permettant de mesurer la popularité des idées portées dans le débat public par les écologistes des différentes sensibilités. Le potentiel de sympathie pour les écologistes (de même que l'approbation de certaines propositions de leur programme électoral), dépasse largement les intentions de vote ou le vote effectif. En 1998, 15 % des Français disent avoir déjà voté pour les écologistes, 16 % envisagent de le faire à l'avenir et 41 %, s'ils n'ont pas l'intention de voter pour eux, leur accordent leur sympathie. La sympathie affichée est remarquablement stable au fil des ans : depuis 1992, où la question a été posée la première fois, les « sympathisants » n'ont jamais été moins de 67 %.

Quelles est votre attitude à l'égard des écologistes ?



La sympathie à l'égard des écologistes

Source : Ifen, Observatoire interrégional des politiques, 1994 ; Ifen, enquête sur les perceptions de la chasse, 1998.

Il ne s'agit donc pas d'afficher un chiffre unique, témoin de la présence électorale des écologistes, mais plutôt un ordre de grandeur à prendre, avec toutes les précautions nécessaires, comme indice de l'importance de l'écologie dans le débat social. L'exemple des législatives



L'évolution des résultats des écologistes



Les résultats électoraux des écologistes

Source : Ceripof.

de 1997 constitue à ce titre une bonne illustration. Compte tenu de l'accord programmatique et électoral entre les Verts et le Parti socialiste intervenu en janvier 1997, le chiffre moyen intégré au graphique est le résultat d'un lissage de toute une série de situations (et donc de résultats) contrastés. Les Verts ont été présents dans 449 circonscriptions. Sur les 555 circonscriptions métropolitaines, D. Boy (*Cevipof*) a calculé une moyenne de 4,1 % des suffrages exprimés pour les Verts (candidats adhérents des Verts ou officiellement soutenus par eux) et 2,9 % pour les autres listes écologistes de toute nature. Ces résultats qui situent les écologistes toutes nuances confondues autour de 7 % représentent une progression sensible par rapport aux européennes de 1994 (5 %). Selon la configuration des candidatures en présence, les scores sont variables mais, en tout état de cause, il semble que la présence conjointe d'écologistes de différentes sensibilités ait tendance à faire augmenter globalement le niveau des suffrages obtenus.

De même, l'analyse des résultats des élections régionales de 1998 a montré que dans les 37 départements où les Verts se sont présentés indépendamment des mouvements de gauche, le score cumulé gauche (sauf extrême gauche) et Verts a atteint 40,4 % des suffrages exprimés (5,6 % pour les Verts seuls) ce qui est supérieur aux résultats obtenus dans les 59 départements où les Verts ont fait alliance avec la gauche plurielle (34 % des suffrages exprimés).

Selon une enquête post-électorale réalisée par le Cevipof (*Sofrès*), le profil des électeurs des « autres écologistes », qui appartiennent plus

souvent aux catégories populaires, se distingue de celui des électeurs des Verts. L'électorat des Verts correspond depuis longtemps à une fraction particulière des couches intellectuelles instruites : professions intermédiaires (28 % contre 19 % dans l'échantillon témoin), enseignants (14 % contre 6 %), plutôt diplômés (38 % des votants pour le parti des Verts ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre 21 % en moyenne), se situant plutôt à gauche (71 % contre 46 %).

La participation aux associations de défense de la nature et de l'environnement

L'adhésion à des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature constitue un mode d'engagement que l'on ne saurait confondre avec la sensibilité environnementale déduite à partir des questions d'opinion ou des pratiques écologiques. En France, 2 % des ménages comptent une personne au moins ayant adhéré à une association de défense de la nature et de l'environnement (*Insee, Ifen, enquête PCV*). Avec 5 % qui ont participé à des manifestations ou consacré du temps, et 3,5 % qui ont donné de l'argent, on obtient par recoupement 7,8 % de ménages engagés à divers degrés dans le mouvement associatif. Ces données Insee confirment en ordre de grandeur les 3 % d'adhésion à des associations de défense de l'environnement et de protection de la nature que le Credoc recueille depuis de nombreuses années dans le cadre de son enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ».

France	Création	Budget	Effectifs	
Fondation Cousteau	1981	10 -	80 000 adhérents (1997)	
Greenpeace France	1971	10,9 -	30 000 adhérents (1996)	
Fonds mondial pour la nature - France (WWF)	1973	20,8 (1997)	100 000 adhérents en France	
France nature environnement	1968 [1]	4 [2]	850 000 adhérents (1998)	
Les Amis de la terre	1971	1 [3]	700 adhérents en France, 1 000 000 dans le monde (1998)	
Robin-des-Bois	1985	3 -	1 800 adhérents (1993)	
Fondation Nicolas Hulot	1990	15,2 (1997)	Donateurs uniquement	
États-Unis				
National Wildlife Federation (NWF)	1936	615 (1996-1997)	4 millions d'adhérents	Budget en millions de francs [1] sous ce nom depuis 1989 [2] dont 2 MF de subventions publiques [3] dont un tiers de subventions
World Wildlife Fund - USA (WWF)	1961	580 (1998-1999)	1,2 million d'adhérents	
The Nature Conservancy	1951	2 600 (1996-1997)	900 000 adhérents	
Environmental Defense Fund (EDF)	1967	150 (1997)	300 000 adhérents	
Greenpeace - USA	1979	582 (1997-1998)	40 000 volontaires, 600 salariés	
Sierra Club	1892	240 (1997-1998)	500 000 adhérents	
International				
Greenpeace - réseau international	-	852 (1996)	3 millions d'adhérents	
World Wildlife Fund (WWF) - réseau international	-	1938 (1997)	4,7 millions d'adhérents	

Les organisations non gouvernementales dans le domaine de l'environnement

Source : Ifen.

L'information et la sensibilisation à l'environnement

L'éducation à l'environnement et la sensibilisation du grand public

Lors du congrès Eco-Ed qui s'est tenu en 1992 dans le sillage du sommet de Rio, l'Unesco a proposé une refonte de l'éducation dans la perspective du développement durable. Les retombées de cette initiative sont visibles aujourd'hui, avec la création de réseaux d'enseignants et d'associations qui tentent de structurer l'éducation relative à l'environnement.

Ainsi, la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente a mis en œuvre un programme d'éducation à l'environnement intitulé CED (citoyenneté, environnement, développement). Ce projet accorde un label de qualité à des établissements d'accueil (vingt-six centres en 1997) et à des programmes d'action selon un certain nombre de critères, parmi lesquels l'accès à une formation spécifique et l'existence d'un projet sur trois ans.

Le réseau École et nature rassemble des militants associatifs, des animateurs de centres permanents d'Initiation à l'environnement (CPIE), des animateurs de centres « classes vertes » et des représentants d'associations d'éducation populaire. Il est présent dans 73 départements (150 organisations adhérentes) et partie prenante, dans une douzaine de régions, des réseaux régionaux d'éducation à l'environnement, partenaires des Diren, des Draf, des rectorats et des conseils régionaux qui financent souvent les opérations.

En 1997, le catalogue des associations membres du réseau École et nature recense 350 séjours « nature et environnement ». Il est plus difficile de mesurer l'évolution des « classes vertes » à partir des statistiques de l'Éducation nationale qui, par une circulaire de 1993 intitulée « classes environnement » toutes les classes de découverte (neige, mer, ville, séjours à l'étranger).

Le protocole d'accord signé en 1993 entre les ministères de l'Environnement et de l'Éducation nationale préconise que chaque élève



M. Roy - Adèrme

doit bénéficier d'au moins une formation transversale à l'environnement au cours de sa scolarité. La circulaire du 27 avril 1995 réaffirme la nécessité de prendre en compte et d'intégrer l'environnement dans les démarches pédagogiques. Les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture ont en outre signé récemment un protocole d'accord avec le ministère de l'Environnement sur l'éducation relative à l'environnement.

Le Réseau européen d'évaluation appliquée à l'éducation relative à l'environnement (Revere) mis en place avec le soutien de la DG XI de la Commission européenne, note que l'éducation à l'environnement se caractérise dans tous les pays européens par « l'activisme et la dispersion ». On compte à la fois une multitude de petites initiatives et quelques très grandes actions ponctuelles, de telle sorte qu'il est presque impossible d'en évaluer l'impact sur l'état d'information de la population jeune ou adulte.

Dans le registre de l'action institutionnelle, « Mille défis pour ma planète », l'opération « Nettoyage de printemps », les « Journées de l'environnement », la « Journée mondiale de l'eau », « Jeunes reporters pour l'environnement » (action européenne) sont autant d'opérations qui comportent des volets et des visées éducatives à l'intention du grand public et plus particulièrement des jeunes.

La sensibilisation à l'environnement sur les lieux de travail

La sensibilisation à l'environnement peut aussi avoir pour cadre l'activité professionnelle. Certaines entreprises se sont engagées dans des actions telles que les « plans environnement »

Les principales opérations de sensibilisation du grand public

« Nettoyage de printemps » est une opération grand public lancée en 1995 par le ministère de l'Environnement et qui réunit chaque premier week-end de printemps les citoyens de tous âges, les élus locaux et les associations. Depuis sa création, l'opération a bénéficié d'un succès grandissant : on est passé de 2 500 actions en 1995 à 6 000 actions en 1998, dont une majorité consiste dans la collecte de déchets abandonnés dans les bois, les chemins, les plages et sur les berges des rivières, et leur acheminement vers les filières de traitement appropriées. Au moins 100 000 tonnes de déchets ont été collectées en 1998. On retrouve, parmi les départements les plus dynamiques, les départements alsaciens, les Ardennes, le Calvados, la Côte-d'Or, l'Essonne, la Haute-Marne, la Meurthe-et-Moselle, la Moselle, la Seine-et-Marne et les

Vosges. À l'occasion de l'opération, quelques dizaines de collectivités ont signé la charte « Commune propre » proposée par le ministère de l'Environnement.

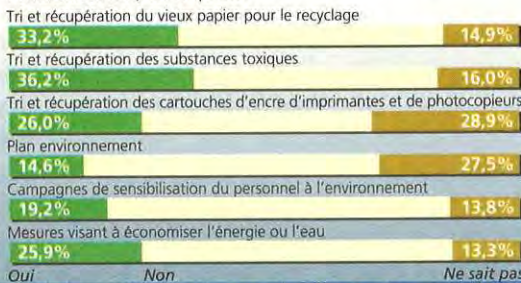
L'opération « Mille défis pour ma planète » vise essentiellement la mobilisation des jeunes citoyens dans les écoles sur des projets autour d'une meilleure gestion des ressources.

Le « Festival international du film d'environnement » présente chaque année la production mondiale de films d'environnement (documentaires, reportages, fiction).

Les « Journées de l'environnement » sont l'occasion chaque année d'animations variées à l'intention du grand public. En 1996, par exemple, l'exposition intitulée « Développement durable » au Muséum d'histoire naturelle a été montée en parallèle avec « L'homme, facteur d'évolution » à la grande galerie de l'Évolution.

ou dans les procédures plus contraignantes d'Éco-audit ou de certification Iso 14000. Le règlement européen Éco-audit prévoit une information plus large du personnel que les autres formes de management environnemental.

Existe-t-il sur votre lieu de travail des mesures visant à préserver l'environnement, telles que... ?



La sensibilisation sur les lieux de travail

Source : Insee, Ifen [EPCN - Pratiques environnementales des Français -], 1998.

Pour la première fois dans une enquête auprès des ménages, la question a été posée sur l'existence ou non de programmes de sensibilisation environnementale sur le lieu de travail. Sur l'ensemble des Français qui exercent une activité professionnelle, 15 % environ sont touchés par un « plan environnement » sur leur lieu de travail. Les campagnes de sensibilisation touchent 19 % des actifs, beaucoup moins que les opérations d'économie d'énergie ou d'eau déjà anciennes, et le tri des substances toxiques ou du papier, que l'on rencontre sur au moins un quart des lieux de travail.

L'environnement dans les médias

L'influence des médias sur le niveau de sensibilisation et d'information en matière d'environnement n'est pas facile à mesurer. Même sans évaluation précise, pourtant, il est certain que le rôle joué par les médias en général et la télévision en particulier est de première importance.

En 1997, une enquête des journalistes spécialisés en environnement (CSA) révèle qu'une majorité de Français juge la place accordée aux sujets d'environnement dans les médias insuffisante : 51 % pour la radio, 45 % pour la presse quotidienne, 50 % pour la télévision et 43 % pour les magazines.

L'examen des thèmes environnementaux abordés dans les dépêches AFP et la presse



Les dépêches AFP et les articles de journaux ont été comptabilisés durant deux périodes : du 7 octobre 1996 au 7 janvier 1997 puis en juin-juillet 1997.

L'environnement dans la presse écrite

Source : Journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie.

écrite durant deux périodes de 1996-1997 montre que la nature est le premier thème traité par les quotidiens et les hebdomadaires. Ce thème est présent également (mais derrière le nucléaire) dans les dépêches de l'AFP. Le thème de l'air, en cinquième position dans le classement des thèmes privilégiés par les quotidiens et les hebdomadaires, apparaît pourtant en deuxième position parmi les préférences du public quant aux sujets à traiter, derrière le thème de l'eau, quatrième seulement dans le classement de la presse écrite. Ces résultats soulignent le décalage entre les exigences internes au traitement médiatique de l'information – et ce que les médias pensent des attentes du public –, et les attentes de l'opinion lorsque la question est posée directement.



A. Bertaud - Ademe

Les perspectives

Lors d'une enquête internationale menée auprès d'un millier de chercheurs en environnement, la question des « valeurs » (solidarité, éthique, citoyenneté) est apparue en troisième position parmi les onze groupes prioritaires identifiés, derrière le « changement climatique » et les « problèmes liés à la démographie et au développement ». L'importance des modes de vie, des valeurs et des sensibilités de la société civile est donc reconnue par les experts. Si les scientifiques interrogés dans cette enquête sont persuadés de l'importance des valeurs pour le devenir des problèmes d'environnement, c'est aussi une manière d'avouer que la société et la culture sont les grandes inconnues de la problématique environnementale. Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour qu'une connaissance approfondie des conditions sociales de la

durabilité bénéficie d'une attention (et de budgets) comparable à celle que reçoivent, à juste titre, les conséquences physiques des activités humaines.

L'éducation est un levier important de transformation des sensibilités, mais elle fait partie de la culture qu'elle est censée modifier. Il faut que la sensibilité écologique soit déjà bien diffusée dans la société, pour qu'un système éducatif parvienne à se mettre en place de manière cohérente et stable.

La sensibilité écologique n'est pas une mode. Elle est certes nouvelle dans les sociétés industrielles, mais elle s'enracine dans des soucis anciens tels que la santé et la qualité de la vie, qui deviennent d'autant plus forts, que les contradictions entre les différents registres de la vie quotidienne mettent au défi les citoyens de concilier leurs différents statuts-rôles. Il ne suffit pas cependant d'être convaincu que les problèmes d'environnement sont « réellement préoccupants », ce qui est le cas de plus de 80 % des Français (*Insee, Ifen, Enquête PCV*), pour que les gestes des consommateurs, les modes de vie, l'engagement pour la « cause environnementale » s'accordent aussitôt aux convictions. Et il n'est pas suffisant, non plus, de relever superficiellement les contradictions individuelles entre le dire et le faire, pour conclure à l'inconséquence des préoccupations environnementales. Il s'agit de prendre en compte les capacités réelles de la société à définir, par delà les usages conflictuels, les orientations collectives vers le développement durable. ■

Pour en savoir plus...

- *L'éducation pour l'environnement*, Aménagement et nature, n°127, décembre 1997
- *Éducation relative à l'environnement : approches théoriques et pratiques évaluatives*, Environnement et société, Fondation universitaire luxembourgeoise, n°19, 1997
- Ademe 1997, *Les Français et l'environnement : attitudes et comportements*, Données et références.
- Agostini F., 1995, *La dynamique du mouvement associatif dans le secteur de l'environnement - État de la question et monographies régionales*, Credoc, Cahiers de recherche.
- Babayou P., 1997, *La consommation en 1997*, Credoc, Cahier de recherche n°99.
- Boy D., Le Seigneur V.J., Roche A., 1995, *L'écologie au pouvoir*, Presses de la fondation nationale de sciences politiques.
- Boy D., 1997, *L'écologie au pouvoir*, in Pascal Perrineau et Colette Ysmal *Le vote surprise ; Les élections législatives des 25 mai et 1^{er} juin 1997*, Paris, Presse de sciences politiques.
- Cases L., 1998, *La consommation des ménages en 1997*, Insee Première.
- Chotard M., 1998, *De l'usager confiant au consommateur exigeant... et méfiant*, Centre d'information sur l'eau.
- Credoc, 1997, *L'eau et les usages domestiques : comportements de consommation de l'eau dans les ménages*.
- Dobré M., Hammer B., 1997, *Les Français mieux disposés à agir pour l'environnement*, Ifen, collection Données de l'environnement n°30.
- Hammer B., 1997, *Baromètre environnement EDF, direction Études et Recherches - Volet européen*, premiers résultats de l'enquête de janvier 1997, HN-55/97/008, EDF, direction Études et Recherches.
- Hammer B., 1998, *Baromètre environnement, Premiers résultats*, EDF, direction Études et Recherches, GRETS.
- Juan S. et alii, 1997, *Les sentiers du quotidien*, L'Harmattan.
- Ministère de l'Équipement, 1996, *Projet d'infrastructures et débat public*, collection Techniques, territoires et société.
- Nicol JP et alii, 1997, *Enquête sur les évolutions prévisibles de biens et services proposés aux consommateurs en relation avec le développement durable*, Association 4D pour le service des Affaires internationales du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.
- OCDE, Group on Pollution Prevention and Control, 1997, *Eco-Efficiency*.
- Oprese, 1997, *Les Français et l'environnement*, Ifen, collection Études et travaux n°15.
- Pavé A., Courtet C., Volatier J-L., 1998, *Environnement : mille chercheurs hiérarchisent les urgences*, La Recherche, n°306.
- Vadrot C-M., Dejouet M., 1998, *La place de l'environnement dans les médias*, Journalistes-écrivains pour la nature et l'écologie, Victoires éditions.
- Vialatte J., 1996, *Les partis verts en Europe occidentale*, Economica.